



Lettre ouverte au Gouvernement fédéral

Pour une réduction d'impôt de 60% en 2021 également !

**60% réduction d'impôt
pour dons en 2021 :
le vaccin pour l'Associatif**

Les soussigné-e-s représentent des centaines d'associations et de fondations engagées dans l'intérêt sociétal.

Ils/Elles appellent le Gouvernement fédéral à renouveler en 2021 la réduction d'impôt spéciale de 60% pour les libéralités aux institutions agréées.

Depuis le printemps 2020, la crise due à la Covid-19 a fait des dégâts énormes. Peu de secteurs y ont échappé. Les associations et les fondations engagées dans l'intérêt sociétal ont elles aussi énormément souffert. Selon le Baromètre de la Fondation Roi Baudouin datant de novembre 2020, un tiers de ces organisations a perdu au moins 30% des dons pendant les dix premiers mois de l'année. D'autres sondages à plus petite échelle montrent que le montant total des dons a diminué en 2020.

Et la crise est loin d'être terminée. Même si le déconfinement s'amorce et permettra sans doute bientôt le retour de certaines activités de récolte de fonds, la crise économique succédant à la crise sanitaire aura inévitablement un impact négatif sur nos associations, pendant des mois voire des années. Ce qui pourrait mettre en péril une partie des missions importantes que nous remplissons.

Nous demandons dès lors vivement au Gouvernement fédéral une mesure simple, qui permettrait aux associations agréées de limiter l'érosion des rentrées : augmenter la déductibilité des dons faits en 2021 et porter la réduction d'impôt de 45 à 60%. Cette mesure, déjà prise l'an dernier, a permis de sauver les meubles en fin d'année. Nous attendons du Gouvernement qu'il la reconduise en 2021.

Ajoutons qu'il en coûte moins aux pouvoirs publics de mieux subventionner les dons à une association qui fait un travail qui leur incombe (en partie) que de devoir assumer l'intégralité de la dépense (d'après Etienne de Callatay, dans La Libre Belgique, le 21 mai 2021).

Nous demandons donc au Gouvernement fédéral un signal clair, dans les meilleurs délais. Ce signal nous permettrait de communiquer à nos donateurs et sympathisants que leurs dons bénéficient d'un nouveau coup-de-pouce en 2021.

- Association pour une Ethique dans les Récoltes de Fonds (AERF) asbl, Erik Todts, président
- Fédération Belge des Fondations Philanthropiques (FBFP) asbl, Jan van den Nieuwenhuijzen, président
- Ngo-federatie vzw, Arnout Justaert, directeur
- Acodev asbl, Raphaël Maldague, directeur
- De Federatie – Sociaal-Cultureel Werk en Amateurkunsten vzw, Dirk Verbist, directeur.

Tous les membres des coupoles et fédérations ci-dessus – ainsi que d'autres associations faisant appel à la générosité de la population – sont invités à cosigner cette lettre ouverte.

Envoyez au plus tard **lundi 21 juin à 16 h** un courriel à info@vef-aerf.be, en objet « **lettre ouverte** », avec le nom de votre organisation + le nom et la fonction du signataire (directrice | directeur, présidente | président,..).